

# La Planche

*Bulletin municipal*



**INVITATION MUNICIPALE**  
*18 mars 2022*

06

07 ↘ DOSSIER : NOUVELLE  
ZONE DE PIQUE-NIQUE

11 ↘ LE FOCUS



Contactez le conseiller en **immobilier**  
près de chez vous !



Jérémie **PASQUIET**

📞 07 71 27 62 95

✉ jeremy.pasquet@iadfrance.fr

📍 La Planche (44)

🌐 iadfrance.fr

**Sebastien BOUTILLIER**  
Plomberie  
Chauffage  
Nouvelles énergies  
[www.bpc44.fr](http://www.bpc44.fr)  
44140 LA PLANCHE - 06 68 93 66 00

**CATcouture** atelier de retouche  
Du mardi au vendredi  
9h - 12h et 15h30 - 19h  
46 rue de Nantes  
44140 La Planche  
02 40 31 92 50  
cat.couture@orange.fr

**Elma David**  
Metteur en scène du végétal heureux  
Chèque emploi service  
Entretien  
Location mini-pelle  
Création  
Elagage  
44140 LA PLANCHE  
06 18 14 78 70  
02 28 21 86 43  
elmapaysage@hotmail.fr

**la Superette** LA PLANCHE

Loïc HAURY  
45, rue de Nantes - 44140 LA PLANCHE  
**Tél : 02.40.31.93.73**  
Livraison à domicile

**Cabinet Guémené Immobilier**  
17 Avenue du Val de Loire, 44116 VIEILLEVIGNE  
02 40 71 01 09 | k.jaulin@cabinet-guemene.fr

**NOS SERVICES**  
 Achat  
 Vente  
 Location

www.cabinet-guemene.fr

Votre agence locale vous accompagne dans tous vos projets immobiliers !

**DÉPANNE système**  
Informatique  
Professionnels & Particuliers

Dépannage & Installation  
Sauvegarde & Réseau  
Réseau interne  
Site web & Hébergement  
Vente

David Siounandan  
06 12 58 44 61  
La Planche

depannesysteme.com

**LE VAL FLEURI**  
HORTICULTEUR

Plants de fleurs, de légumes,  
Compositions, arbres et arbustes, à  
votre disposition pour votre jardin.

Didier et Simon DELHOMMEAU  
2, La Pavagère - Tél. 02 40 31 92 75  
E-mail : levalfleuri@wanadoo.fr  
www.levalfleuri.eu

Styliste visagiste  
Beauté  
Parfums

**COIFF'ELLE ET LUI**

9 rue de la Paix 44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 92 96 E-mail : coiffelleetlui@orange.fr

**S.A.R.L. PÉNISSON**  
MAÇONNERIE NEUF & RÉNOVATION  
Tél: 02 40 31 92 84 / Fax: 02 40 31 97 90  
E-mail: sarlpenisson@orange.fr

ZAC du petit Gast  
3, rue des Bâtisseurs 44140 La Planche

**HDsys Informatique**  
Particuliers Associations TPE - PME  
contact@hdsys-informatique.com  
www.hdsys-informatique.com

François HALGAND  
06-71-02-22-35  
2C Rue de Nantes  
44140 LA PLANCHE

Dépannage Vente Réseaux Wifi Site Web

**ROY MAXIME**  
PLAQUISTE  
JOINTEUR  
PLATRIER  
STAFF  
NEUF ET RÉNOVATION  
ROY MAXIME  
06 84 87 30 39  
44140 LA PLANCHE  
CONTACT@RM-PLAQUISTE.FR  
WWW.RM-PLAQUISTE.FR



01

EDITO

02

VIE MUNICIPALE

05

DOSSIER

05

INFORMATIONS MUNICIPALES

07

ENVIRONNEMENT - ETAT CIVIL - URBANISME

07

INFORMATIONS EXTERIEURES

09

VIE DES ÉCOLES

09

VIE DES ASSOCIATIONS

10

VIE SPORTIVE

11

FOCUS

## EDITO



En janvier, hélas les conditions sanitaires ne nous permettaient pas d'organiser la cérémonie des voeux de notre municipalité. Bien évidemment, tout comme vous, nous en étions forts déçus. Nous vous proposons donc de nous retrouver un peu plus tard, sous un autre format mais avec toujours l'ambition de venir à votre rencontre.

Eh bien, voilà, le moment est enfin venu de faire plus ample connaissance avec votre équipe municipale et ses commissions, via une réunion publique. Cette dernière permettra aussi de faire un point sur deux années de mandat et de présenter des projets à court terme pour l'année 2022-2023 et de parler de nos ambitions pour le centre Jacques Brel. Nous avons donc pleins de projets à vous communiquer sur la gestion et la vision de notre commune !

A l'inverse des voeux de la municipalité proposés en janvier, aucune invitation individuelle ne sera adressée aux entreprises,

associations, professionnels de la santé (...). Nous sommes ici sur un format différent mais avec toujours l'envie de vous rencontrer !

Evidemment, cette réunion n'aura pas la saveur des voeux qui ont lieu normalement en janvier, pour autant nous espérons vous retrouver nombreux ce **vendredi 18 mars à compter de 19h à la salle La Passerelle.**

Nous finirons certainement par un petit verre de l'amitié, permettant à chacun un temps d'échanges différents, beaucoup moins formel, si les conditions sanitaires le permettent...

**Séverine Joly-Piveteau**

## CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 2022

### ► EXTENSION PÔLE SANTÉ : DEMANDE DE SUBVENTION

Madame le Maire informe le conseil municipal que le Comité de pilotage du Pôle santé, suite à plusieurs réunions de travail, a validé un Avant-Projet Sommaire concernant le projet d'extension. Ce dossier est éligible à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) et aussi à la Dotation d'Equilibre des Territoires Ruraux (DETR). A ce titre, ce dossier avait été fléché au titre du contrat de relance et de transition écologique passé entre l'agglomération et l'Etat.

D'autres financeurs seront sollicités sur ce projet comme le Département au titre de l'AMI Coeur de Bourg, coeur de ville ou la Région au titre de l'aide régionale en faveur des maisons de santé Pluriprofessionnelles.

Le conseil sera amené à valider ce projet au moment du vote du budget annexe du Pôle santé qui interviendra au mois d'avril ainsi que lors de la validation de l'avant-projet définitif.

#### Coût du projet : 430 263.00 € HT :

- Financement DETR 122 500 € (18%)
- Financement DSIL 215 131.50 € (50%)
- Autofinancement 92 631.50 € (22%)

Madame le Maire rappelle au conseil qu'en août 2020, les professionnels du Pôle santé ont rencontré la municipalité pour faire état des problématiques de climatisation dans le bâtiment et de l'étroitesse des locaux. Par ailleurs, les médecins ont fait état de leur souhait d'accueillir un nouveau médecin afin de permettre une meilleure répartition de leurs patientèles et répondre à la demande croissante de rendez-vous. Enfin, les infirmières ont fait état de leurs souhaits de bénéficier d'un bureau individualisé. Une orthophoniste souhaite aussi disposer d'un local et ne plus partager le bureau avec une de ses collègues comme actuellement.

Monsieur Jean-Paul Hervouet présente le projet d'extension du Pôle santé qui consiste à la création d'une extension de 124 m<sup>2</sup> afin d'accueillir 3 cabinets de médecin et un secrétariat médical. L'accès au bâtiment sera retravaillé permettant ainsi l'accès à une aile dédiée aux médecins et une aile pour les professions paramédicales. Le bâtiment actuel ne connaîtra pas de grand changement hormis quelques travaux réalisés en régie afin de réaménager un cabinet de médecin en salle de réunion et une salle d'attente en cabinet médical pour les infirmières ainsi que la construction d'un sanitaire PMR. L'estimation de la maîtrise d'oeuvre est importante en raison de l'inflation actuelle.

Madame le Maire informe que lors de la naissance du projet de construction du Pôle Santé sous Jean Paul Richard, elle était dubitative comme le sont certains conseillers actuels. Malgré cela, la réussite du Pôle Santé atteste que le pari a été gagné. L'existence d'un Pôle santé sur la Commune favorise l'attractivité de la Commune. Certaines communes sont dépourvues de médecin car ne disposent pas d'un Pôle santé. Les professionnels de santé souhaitent souvent travailler collectivement et non plus dans des cabinets libéraux indépendants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 2 abstentions, décide de réaliser l'extension du Pôle santé et de solliciter une subvention pour ce projet

au titre de la DETR et de la DSIL.

### ► SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Madame JOLY-PIVETEAU, Maire, présente au Conseil Municipal les propositions de la commission subvention aux associations pour les subventions aux associations pour l'année 2022.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS NON SPORTIVES	
ADAR	229.00 €
ADMR	2 000.00 €
AMICALE MUSIC	150.00 €
AMICALE POMPIERS	1 600.00 €
ASSO LE CENRO VERTOU	90.00 €
LES AMIS DU LIVRE	1 600.00 €
MUSEE DE LA CHANSON	300.00 €
RESTO DU COEUR	200.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	200.00 €
SPA	200.00 €
SEMES	500.00 €
ARC EN CIEL	3 000.00 €
<b>Total</b>	<b>10 069.00 €</b>
SUBVENTIONS ASSOCIATIONS SPORTIVES	
ASVP	3 000.00 €
BASKET	3 000.00 €
FAN DE DANSE	1 310.00 €
JUDO	1 000.00 €
YOGA	500.00 €
<b>Total</b>	<b>8 810.00 €</b>
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	
ACDC	3 000.00 €
ASSOCIATION CHASSE COMMUNALE	675.00 €
PLANCH'TEMPO	300.00 €
Outils en Main	2 500.00 €
<b>Total</b>	<b>7 075.00 €</b>
<b>TOTAL SUBVENTION</b>	<b>25 954.00 €</b>

Madame le Maire précise que les subventions sont encore importantes cette année en raison des difficultés que peuvent connaître les finances des associations du fait du manque d'inscription, d'évènements festifs non réalisés permettant aux associations d'engranger des recettes et aussi de la non possibilité de maintenir ouverte les buvettes de certaines associations. En 2023, les subventions seront moindres si le contexte sanitaire est plus favorable et permet aux associations de retrouver un fonctionnement plus serein.

Benoit Limousin demande pourquoi l'association de musique demande 500 € de subvention. Madame le Maire l'informe que c'est la fanfare basée à Vieilleville intervenant sur plusieurs communes. La subvention aide pour la réparation de leurs instruments et aussi l'achat de partition. Monsieur Jean-Paul Richard précise que l'association est rémunérée par la commune lors de leurs interventions durant les cérémonies officielles de la Commune telles que le 8 mai et le 11 novembre.

Madame le Maire expose que le Musée de la Chanson Française, malgré la pandémie et problématique d'accès aux locaux demande une subvention 300 € pour couvrir une partie de leur frais d'assurance.

Une subvention de 3000 € est proposée pour l'ASVP et le LPVB du fait des saisons en demi-teintes et de la fermeture du bar qui déséquilibre leurs budgets. Madame le Maire précise que la subvention est exceptionnelle et que ce montant n'a pas vocation à être reconduit en 2023. La demande était de 4 000 € mais au final 3 000 € de subvention accordée pour le LPVB.

Madame le Maire précise que si une association connaît une difficulté financière durant l'année, une subvention exceptionnelle pourra être accordée après analyse par la commission en charge des subventions aux associations.

Bernard Hervouet demande si le montant de la subvention est identique pour la Commune de Vieillevigne en ce qui concerne le basket et l'ASVP. Madame le Maire informe que non, les montants sont inférieurs à Vieillevigne mais chaque commune est libre de définir les montants en fonction des critères d'attribution propre à la Collectivité. Pour le Tennis, pas de demande de subvention, les cours pour les enfants ayant été supprimés, malgré une situation financière compliquée.

Madame le Maire informe que le Yoga demande 1500€, 500€ sont proposés à l'association et, afin de compléter leur budget, il leur sera préconisé de réaliser des événements, cette association n'étant destinée qu'à des adultes.

Concernant l'ACDC, le montant proposé vise à payer les loyers de leur local suite au départ des anciens locaux des services techniques. Concernant l'association de Chasse, 675 € pour leur appui dans la lutte contre les nuisibles comme les sangliers ou les corvidés afin de payer les pénalités que ceux-ci doivent verser dans le cadre de cette lutte. Pour Planch' Tempo, l'association ayant connu une scission suite à l'AG de l'année passée un versement de 300 € sera proposé.

Pour L'Outil en Main dont la présentation a été faite lors du conseil de décembre, il est proposé au conseil municipal de verser une subvention de 2500 € afin de participer au paiement du loyer pour le local que l'association va occuper. Il est prévu un démarrage de l'association en avril. Madame le Maire informe que le soutien à cette association risque d'être important durant quelques années, mais invite vivement l'association à générer des recettes supplémentaires, comme le font d'autres associations, en mettant en place un événement annuel (tel le judo organisant un loto avec le Tennis).

Concernant l'association Arc en Ciel, support de la Banque Alimentaire, la commune appuyait l'association par la prise en charge des contrats de location de véhicules nécessaires pour le transport des denrées et par le remboursement des frais avancés pour les bénévoles. Ce partenariat a été remis en cause par le Trésor Public, obligeant la commune à transformer cette aide en subvention. En raison des coûts d'essence, la subvention proposée pour 2022 est de 3000.00 €. Madame Chrystèle Fourrel expose que plusieurs administrés bénéficient de l'aide de la Banque Alimentaire et pas du Resto du Coeur, d'où une subvention moindre pour ce dernier.

Concernant la subvention à l'association SEMES, Madame le Maire informe que la subvention demandée par l'association ne sera pas actée. La commission propose 500.00 € car la collectivité appuie l'association en faisant appel à ses services via des chantiers d'insertion pour le l'entretien du bourg mais aussi en recrutant des salariés de l'association pour le remplacement des agents dans les services techniques et enfance jeunesse.

Monsieur Pierrick Le Gallou demande si cette faible subvention ne risque pas de mettre à mal les finances de la SEMES. Madame le Maire informe qu'au vu de la demande de subvention de la SEMES, les finances de l'association semblent bonnes. Par ailleurs, l'an passé, la commission subvention n'avait déjà pas accédé au montant de subvention souhaitée par SEMES. Ceci n'ayant pas occasionné de retour négatif par l'association.

Madame le Maire précise que les élus membres du bureau d'une association ne peuvent voter concernant la subvention versée à l'association dont ils sont membres.

Le conseil municipal décide d'accorder les subventions telles que proposées ci-dessus.

## ► OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS.

L'OIS est une association réunissant les communes de l'ancien canton, et qui propose des activités pendant les vacances scolaires (cirque, laser-games, poney, patinoire) aux enfants du CP à la 5ème. Pour fonctionner, l'association sollicite une subvention de 0,188 € par habitant pour l'année 2022, soit 520.95 € pour la commune.

Madame le Maire demande à Angélique Bouchaud et Pierrick Le Gallou de présenter les réalisations de l'OIS pour 2021-2022.

Pierrick Le Gallou et Angélique Bouchaud, membres de l'OIS, informent que des sorties sont proposées toutes les vacances scolaires. En 2021, il n'y a pas eu de spectacle aux vacances de février et avril en raison du contexte sanitaire. En octobre, une sortie Laser Game a pu être organisée ainsi qu'un spectacle de cirque sur glace en décembre. Une sortie à l'Aquarium est prévue durant les vacances de février 2022. Le montant sollicité par l'OIS est le même que l'an passé. Le budget s'équilibrera cette année grâce à une baisse des prix des activités et une sortie supplémentaire qui sera proposée dans l'année. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte cette proposition à l'unanimité.

## ► ACQUISITION D'UN BOIS À PROXIMITÉ DE L'OGNON.

Deux parcelles boisées ZY 117 et ZY 118 d'une superficie de 1290 m<sup>2</sup> et 1260 m<sup>2</sup> appartenant à des propriétaires privés le long de l'Ognon sont actuellement en vente. Ces parcelles sont situées dans la prolongation d'un espace réservé prévu au PLU afin de réaliser une liaison douce pour rejoindre du bourg l'étang de la Clérissière et sont zonées en zone Naturelle au PLU.



En rouge emplacement réservé du Plan local d'Urbanisme afin de créer une liaison douce pour rejoindre l'étang de la Clérissière.

Gérard Perraud alerte sur le fait que ce bois nécessitera de l'entretien car certains arbres sont déjà tombés récemment notamment des peupliers. Madame le Maire répond par l'affirmative, des aménagements légers (cheminement, table de pique-nique) seront à réaliser sur ce bois afin de permettre à la population de profiter de cet espace naturel à proximité de l'Ognon. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accède à cette proposition à l'unanimité.

## ► PARTICIPATION 2022 AU FRAIS DE SCOLARITÉ DE L'ÉCOLE PUBLIQUE.

Madame le Maire rappelle qu'il y a eu une augmentation des crédits alloués par enfant en 2020 de l'ordre de 1 à 2 %. En 2021, la commission des affaires scolaires n'a pas proposé de hausse des bases par enfant mais proposé le rajout d'une ligne de crédit pour l'acquisition

d'équipement à destination des enfants ayant des troubles du langage et de l'écriture de 150 €. Cela donne un total de 18 903.25€ dont 350 € (bibliothèque 50€ par classe\*7), un budget Direction à hauteur de 50€, un budget RASED à hauteur de 50 € et 400 € (liaison collège), un budget de 150 € pour l'acquisition d'équipement à destination des enfants ayant des troubles du langage et de l'écriture.

#### ► AFR SUBVENTION 2022

Intéressée par l'affaire, Laurence DOUCHEZ ne participe pas au vote.

Madame JOLY-PIVETEAU propose au conseil municipal de verser pour l'année 2022, une subvention prévisionnelle d'un montant de 22 000 € à l'AFR décomposée de la façon suivante :

ASSOCIATIONS	Subvention allouée
ASSOCIATION FAMILIALE RURALE Provision Halte-Garderie	15 194.00 €
ASSOCIATION FAMILIALE RURALE Accueil périscolaire	6 806.00 €
<b>TOTAL SUBVENTIONS 2022</b>	<b>22 000.00 €</b>

Madame le Maire informe que la subvention définitive sera actée lors d'une prochaine séance du conseil municipal dès réception des comptes de résultat de l'association. Par ailleurs, Madame le Maire informe que le partenariat avec la CAF va évoluer puisque c'est désormais directement l'AFR qui percevra les concours financiers de la CAF au titre du Bonus territoire et non plus la collectivité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'accorder les subventions telles que proposées ci-dessus avec acompte de 11 000 € au mois de février et 11 000 € au mois d'avril,

A son retour, Laurence Douchez informe que l'organisation des services a été très compliquée suite à la nécessité d'un périscolaire par école et qui a impliqué de dissocier les équipes. A la rentrée de février, cette organisation sera supprimée afin de revenir à l'organisation habituelle.

#### ► CONVENTION AVEC VITARIS ET LE CD 44 POUR LA TÉLÉASSISTANCE

Engagé auprès des séniors et/ou des personnes en situation de handicap pour améliorer leurs conditions de maintien à domicile, le Département de Loire-Atlantique propose un service de téléassistance complet à un tarif accessible. La téléassistance s'adresse à toute personne âgée et/ou en situation de handicap qui souhaite vivre à son domicile en toute sécurité et/ou obtenir assistance et réconfort à tout moment. Ce service, est délégué à un concessionnaire, qui sera en charge du suivi administratif et financier. Le Département et le concessionnaire souhaitent s'appuyer sur les collectivités et associations locales pour faciliter une relation et un suivi de proximité avec les abonnés. En effet, grâce à leur implantation au territoire et leurs compétences dans l'accompagnement du public concerné, elles sont en capacité d'apporter un soutien efficace aux personnes recourant à la téléassistance. Le partenaire conventionné (commune) assure un lien privilégié d'accompagnement social et humain avec les usagers de son territoire tout au long de l'abonnement :

- Il assure l'instruction du contrat de la personne abonnée,
- Il transmet la fiche de renseignements, la demande d'installation au concessionnaire via l'Extranet mis à sa disposition,
- Il est le référent de l'utilisateur pendant toute la période d'utilisation du matériel (vigilance en cas d'hospitalisation ou de décès),
- Il a comme interlocuteur privilégié, le concessionnaire,

- Il peut décider de participer financièrement au dispositif de téléassistance,

- Il assure le dépôt du matériel de téléassistance dans ses locaux qui prévaut à l'instruction et la transmission de la résiliation de l'abonnement via l'Extranet,

- Il recueille la satisfaction ou l'insatisfaction de l'utilisateur par rapport à la prestation et interface avec le Département pour lui permettre d'assurer son rôle de contrôle.

La convention de partenariat est signée pour 5 ans.

Le conseil municipal avait décidé d'ajourner ce sujet lors de la précédente séance. Suite à prise de contact avec le service d'accueil, ce nouveau système ne demandera pas plus de temps qu'avant. Les agents d'accueil réalisaient déjà la saisie via un site plus transmission des documents au Département. Nombre d'abonnés sur la Commune de la Planche : 34 abonnés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décide d'autoriser Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département et le concessionnaire.

#### ► QUESTIONS DIVERSES :

##### • Pétition ordures ménagères en cours

Une pétition est en cours de signature sur le territoire de l'agglomération concernant l'augmentation des tarifs du service déchets. Madame le Maire rappelle que la facturation ne concerne pas que l'enlèvement des ordures ménagères mais aussi les coûts de traitement des sacs jaunes et les coûts de fonctionnement et traitement des déchèteries.

##### • Circulation Lotissement de la Pépinière

Mme Nathalie Barreau informe qu'elle a été sollicitée par un habitant du lotissement de la pépinière en raison de la forte vitesse dans le lotissement qui a par ailleurs été la cause d'un accident de la circulation fin janvier. Monsieur Bernard Hervouet informe que le dossier sera étudié en commission voirie.

##### • Modulaire de l'agglomération

Madame le Maire informe de la proposition de prix de l'agglomération sera de 50 € du m<sup>2</sup> pour l'acquisition des modulaires des sièges de l'agglomération.

##### • Déploiement de la fibre

Monsieur Bernard Hervouet informe que l'élagage est en cours ainsi que le remplacement des poteaux télécom dans le cadre du déploiement de la fibre.

##### • Fermeture de la Mairie le 1er mars.

Afin de permettre aux agents de l'accueil de la Mairie de pouvoir travailler sur leurs dossiers, le bureau municipal a validé que l'accueil de la Mairie sera fermé au public à compter du 1<sup>er</sup> mars les jeudis après-midi. La permanence téléphonique sera maintenue. Une communication sera réalisée dans le bulletin, le site internet et la page Facebook.

##### • Droit à Formation pour les élus

Monsieur Pierrick Le Gallou informe que le Compte Personnel de Formation a été crédité pour les élus et permet aux élus de bénéficier d'une formation en lien avec leur mandat.

##### • Espace Jeunes

Monsieur Jean-Paul Hervouet informe que l'Espace Jeunes va être réceptionné prochainement. Madame le Maire propose que lors de la prochaine séance du conseil municipal, les élus qui le souhaitent se retrouvent à 19h30 devant l'Espace Jeunes afin de pouvoir visiter ce nouvel équipement.



## NOUVELLE ZONE DE PIQUE-NIQUE

Un nouvel espace voit le jour au plan d'eau. Du fait des dégradations qui avaient lieu aux toilettes la municipalité a décidé depuis quelques temps de supprimer cet espace. Mais personne ne fut dans le besoin car de nouvelles toilettes sèches avaient été installées lors du mandat municipal précédent.

Aujourd'hui l'ancien espace a été transformé ; les murs ont été démolis pour ne laisser qu'une plateforme et un toit étanche. Il y sera positionné une table de pique-nique. Dans ce petit coin, à l'ombre, nul doute que tout le monde trouvera un refuge de détente.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

### JUMELAGE

Par la force des choses, l'échange avec nos amis italiens de Colonna a marqué une pause. D'abord les municipalités ont vu un changement d'équipe avec à leur tête un nouveau maire. Chacune a dû prendre ses marques et s'imprégner de la vie municipale.



Ensuite, la pandémie a occupé fortement les esprits retardant ainsi un certain nombre d'activités envisagées. Un échange par visio-conférence a été organisé il y a quelque temps. Les 2 maires se sont mis d'accord pour se rencontrer au cours de l'année 2022. Nous serons heureux d'accueillir dans un premier temps nos amis italiens du 26 au 29 mai avant d'être reçus à Colonna en septembre. La commission communication et le comité de jumelage vont se mettre à la tâche pour la bonne organisation de ces échanges. Vous serez avisés dans les prochains bulletins du résultat de leurs réflexions.



## INFORMATIONS MUNICIPALES

### ► MAIRIE : CHANGEMENT HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

A partir du 10 mars 2022, l'accueil de la Mairie sera fermé au public le jeudi après-midi, l'accueil téléphonique restera assuré. Horaires d'ouverture au public

- Le lundi - mardi et mercredi : 9h00 à 12h30 et 14h30 à 17h30
- Le jeudi : 9h00 à 12h30
- Le vendredi : 9h00 à 12h30 et 14h30 à 16h30
- Le samedi : 10h00 à 12h00

### ► INVITATION MUNICIPALITE

**le 18 mars 2022**

**Comme indiqué dans l'édito, Madame le Maire et son conseil municipal vous invitent à participer à la réunion publique du 18 mars 2022, à 19h00, salle La Passerelle. Nous ferons le point sur les deux années passées de notre mandat, les réalisations et les projets pour les années à venir. A l'issue de cette réunion, un verre de l'amitié vous sera offert, sous réserves des conditions sanitaires.**

### ► CARTE D'IDENTITÉ DEMANDE OU RENOUELEMENT

Pour obtenir une carte d'identité il faut actuellement 3 à 4 mois, pensez à faire vos démarches dès maintenant.

### ► VOTE PAR PROCURATION

Comment faire sa procuration ? Vous pouvez établir une procuration de 3 manières :

- En ligne, avec le téléservice MaProcuration. Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement "Maprocuration". Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement dans un

commissariat de police, une gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport... ). Vous recevrez un courriel de votre mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques minutes après la vérification de votre identité.

- Avec le formulaire disponible sur internet. Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devez obligatoirement aller en personne dans un commissariat de police, une gendarmerie, le tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

- Avec le formulaire (Cerfa n°12668\*03) disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devrez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

**Attention :** pour établir la procuration, vous devez renseigner le numéro national d'électeur et la date de naissance de la personne à qui vous donnez procuration (mandataire). Si vous faites une demande par formulaire Cerfa, vous devez également renseigner votre propre numéro national d'électeur. Ce numéro est présent sur votre carte électorale, il peut aussi être retrouvé sur le service en ligne "Interroger votre situation électorale" disponible sur Service-Public.fr.

### À savoir :

pour les élections présidentielle et législatives de 2022, un mandataire ne peut détenir qu'une seule procuration établie en France. Si vous ne pouvez pas vous rendre au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie en raison d'une maladie ou d'un handicap, vous pouvez demander à ce qu'un officier de police ou un gendarme se déplace à votre domicile (ou dans un établissement spécialisé comme un Ehpad) pour établir ou résilier une procuration. Vous pouvez faire cette demande par courrier, par téléphone, ou par courriel. Une simple attestation sur l'honneur doit être présentée. Aucun certificat médical ou autre justificatif écrit n'est exigé.

## DÉPART DE PHILIPPE MARTEL

Philippe MARTEL est parti à la retraite fin janvier. Il était parmi nous depuis septembre 2018. Il était agent d'entretien des bâtiments avec Marie-France CORBEL et Linda GALDIN. Il accompagnait les enfants pour la restauration. Il part avec beaucoup d'émotion et remercie les différentes personnes qu'il a pu côtoyer au cours de cette période. Il a pu apprécier leur empathie et leur disponibilité. Habitant Aigrefeuille-sur-Maine, il a su se rendre disponible en fonction des besoins dus à la situation sanitaire. Il fait partie de ces personnes "invisibles" qui rendent des services très utiles à la collectivité.

**Nous lui souhaitons de passer du bon temps parmi ses livres et ses balades en vélo !**



## ENVIRONNEMENT > COLLECTE DES DÉCHETS

### ▶ Ordures ménagères

Le bourg et les villages :  
les mardis 08 et 22 mars 2022

### ▶ Collecte sélective

Le bourg et les villages :  
les mardis 15 et 29 mars 2022

### ▶ Déchetterie de Remouillé : horaires d'hiver

Le Lundi, mercredi, vendredi et samedi de  
9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30



## ASTREINTE

En cas d'urgence le week-end, vous pouvez appeler le :  
06.32.98.87.78. Un élu de permanence vous répondra.

## BULLETIN MUNICIPAL

Pour le bulletin d'avril 2022, les articles  
doivent être déposés à la Mairie pour le **lundi  
14 mars**. Pour l'envoi de vos articles, merci de  
prendre note de notre adresse de messagerie :  
communication@laplanche.fr



**Attention à bien arrimer vos déchets dans les remorques  
lors des transports vers la déchetterie !**

## ETAT CIVIL

### ▶ NAISSANCES

- ▶ Ayden MARTEAU, 13, rue Paul Decauville 14 janvier 2022
- ▶ Ruby CACOUB CHÉNY  
5, rue de Montaigu-L'Egrenière 04 février 2022  
(né à La Planche)



### ▶ DECES

- ▶ Mélanie THIBAUD, Résidence Fleurs des Champs 24 janvier 2022
- ▶ Annick NICOL, Résidence Fleurs des Champs 03 février 2022
- ▶ Gilbert BOISIEAU, Résidence Fleurs des Champs 06 février 2022
- ▶ Anne GUILLOU, Résidence Fleurs des Champs 07 février 2022

## URBANISME



### Déclarations préalables

- ▶ BACHELIER Philippe - 58, rue de Nantes  
Edification d'une clôture
- ▶ BATARD Dany - 3, rue du Lièvre  
Construction d'une piscine et d'une clôture
- ▶ AIRIAUD Sandrine - 3, rue de la Pépinière  
Construction d'un mur de clôture
- ▶ BROCHARD Mickaël - 4 Réthoret-Machet  
Modification d'une clôture
- ▶ CORMERAIS Nicolas - 5 Réthoret-Machet  
Surélévation d'une clôture

- ▶ AMELINE Jimmy - Nonnaire  
Pose de panneaux photovoltaïques
- ▶ MISIRI Stéphane - 1 bis Le Noyer  
Construction d'un garage

### Permis de construire

- ▶ SLQ 7.7 - La Guéraudière  
Réhabilitation d'une grange en habitation
- ▶ RODRIGUEZ Sylvie - 4, rue du Moussard  
Maison individuelle

## INFORMATIONS EXTERIEURES



## RENDEZ-VOUS EN PAYS D'ART ET D'HISTOIRE CET HIVER !

### LE MUSÉE ROUVRE SES PORTES !

Le service patrimoine du Syndicat Mixte du SCoT et du Pays du Vignoble Nantais propose sept rendez-vous aux habitants du territoire. Conférences, visites et animations ludiques en famille ou entre amis, sont au menu de cet hiver. Laissez-vous conter nos merveilleux villages, voyagez et enquêtez à travers le Musée du Vignoble Nantais situé au Pallet, explorez la morphologie et l'urbanisation des Rives de la Loire et analysez l'archéologie et la géographie du Marais de Goulaine...

Informations et réservations sur le site : [www.vignoble-nantais.eu](http://www.vignoble-nantais.eu)



## LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS

On joue, on parle, on se détend, on se rencontre au Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP) de Clisson Sèvre et Maine Agglo.

### UNE BULLE RÉCONFORTANTE POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS

**UN ESPACE  
DE DÉTENTE,  
DE PAROLE,  
D'ÉCOUTE ET  
DE JEUX**

Grâce à des permanences itinérantes, parents, futurs parents et même grands-parents, peuvent se poser avec leurs enfants âgés de 0 à 6 ans dans les 6 Lieux d'accueil enfants-parents de l'Agglo.

Accueillis par un binôme de professionnels de l'enfance et de la parentalité, dans les structures petite enfance du territoire, c'est un espace ouvert, d'écoute, d'échanges et de relations. L'accueil est libre, gratuit et confidentiel. Sans réservation ou inscription.

Les familles du territoire peuvent trouver un lieu d'accueil :

- ▶ Les mardis matin à l'accueil de loisirs Calèche de St Hilaire de Clisson,

- ▶ Les mercredis matin
  - Au centre Paul Claudel à Vieillevigne
  - A l'association Histoires de parents à Monnières
- ▶ Les jeudis matin à la maison de l'enfance de Clisson
- ▶ Les vendredis matin à la maison des enfants d'Aigrefeuille-Sur-Maine
- ▶ Les samedis matin au sein de la maison de l'enfance de La Haye-Fouassière

Le lieu d'accueil est ouvert de 9h à 12h en semaine et de 9h30 à 12h le samedi. \*

*\*En raison du contexte sanitaire lié à la Covid-19, les permanences ont lieu de 9h30 à 11h30.*

**Retrouvez toutes les informations en temps réel sur [famille.clissonsevremaine.fr](http://famille.clissonsevremaine.fr)**

**Informations auprès du service famille au 02 40 54 87 37**

**Ou sur le site internet famille : <https://famille.clissonsevremaine.fr>**



## CREATION D'HEBERGEMENT TOURISTIQUE

### L'OFFICE DE TOURISME DU VIGNOBLE DE NANTES VOUS INFORME

Vous réfléchissez à un projet de création de chambre d'hôtes ou de meublé de tourisme, sachez que vous êtes soumis à des déclarations préalables obligatoires.

#### ▶ Pour les meublés de tourisme

Pour qu'un bien loué soit qualifié de "meublé de tourisme", une déclaration spécifique à la mairie du lieu de situation doit être déposée. Cette démarche est obligatoire.

La location d'un bien meublé de tourisme concerne aussi bien les villas, appartements, studios ou gîtes Pour être qualifiée de location meublée de tourisme, il faut que le logement comprenne certains éléments indispensables La liste des fournitures nécessaires est fixée par décret

#### ▶ Pour les chambres d'hôtes

Proposer une "chambre d'hôtes" implique d'accueillir le client, de lui louer une chambre meublée ayant accès à une salle d'eau et à un WC, et de lui fournir le petit déjeuner C'est une activité professionnelle de nature commerciale ou agricole Elle peut être exercée toute l'année ou à la saison Elle doit se limiter à 5 chambres et

à 15 clients simultanément Le loueur doit au préalable se déclarer en mairie, s'immatriculer et s'affilier à la Sécurité sociale

#### ▶ La déclaration préalable obligatoire

La déclaration de location d'un meublé de tourisme, d'une ou plusieurs chambres d'hôtes s'effectue auprès du maire de la commune sur laquelle se trouve l'habitation Cette déclaration peut se faire par voie électronique, lettre recommandée ou dépôt en mairie et doit faire l'objet d'un accusé de réception

#### Les loueurs doivent utiliser

- Pour un **meublé de tourisme** : le formulaire administratif cerfa\_14004\*04
- Pour une **chambre d'hôtes** : le formulaire administratif cerfa n 13566 02 pdf

Le dépôt de ces déclarations donne lieu à la remise d'un récépissé de déclaration en mairie.

Une fois votre projet abouti, votre hébergement déclaré et ouvert, qu'il soit géré par vous en direct ou par un opérateur numérique, contactez le service taxe de séjour par mail à [levignobledenantes@taxesejour.fr](mailto:levignobledenantes@taxesejour.fr)



## LES CM1-CM2 EN CLASSE DE NEIGE À LA BOURBOULE !

## Ecole privée Sainte Catherine

Après nous être faits tester, nous avons pu partir en Classe de Neige du 30 janvier au 04 février en Auvergne !

En respectant le protocole sanitaire (masques, lavage des mains, repas aux mêmes tables, etc.), nous avons pu profiter de toutes les activités... et surtout respirer le bon air des montagnes. Nous avons skié au Mont Dore (4 séances avec les moniteurs diplômés ESF), fait de la luge, une promenade en raquettes, des randonnées dans les bois, etc. La météo était moyenne en début de séjour, puis le soleil est venu nous rendre visite ! Rodolphe notre animateur nous a fait découvrir sa belle région, en nous expliquant la faune, la flore, la nourriture, la formation des volcans ... et même des légendes et contes auvergnats (qui font un peu peur) lors d'une veillée.

Tout le monde a été ravi par cette semaine: rires, complicité, petites chutes, progrès en ski, nous avons fait le plein d'air pur et de souvenirs inoubliables!



## LA VIE DES ASSOCIATIONS

### UNC - SOLDATS DE FRANCE

#### COMPOSITION DU BUREAU 2022

**Président** : Levalet Georges

**Vice Président** : Raingeard Michel

**Sécrétaire** : Faguet Paul

**Sécrétaire Adjoint** : Hervouet Jean

**Trésorière** : Guibert Madeleine

**Trésorier Adjoint** : Garreau Jean-Paul

**Membres** : Charruau Clair - Jageneau Michel - Guérin Paul

**Nouveau porte drapeau** : Garnier Denis



## BASKET



*Au vu du nombre de matchs non joué, les reports auront lieu sur les week-ends qui étaient disponibles, comme les 19 et 20 mars, suivez bien les plannings !*

### LES CHAMPIONNATS SÉNIORS :

Les horaires indiqués sont sous réserve du championnat SF1

#### ► Le WE du 5 et 6 mars

les équipes se déplacent :

**SF1** - Poitevineière Le Pin 16h15

**SF2** - Ste Pazanne à 14h00

**SM** - Rezé Basket 44 à 17h45

#### ► Le WE du 12 et 13 mars

les équipes se déplacent :

**SF1** - Falleron Touvois BC 16h30

**SF2** - Vertou

**SM** - Val de Sevre/Etoile de Clisson à 15h30

#### ► Le WE du 20 et 21 mars

les équipes reçoivent :

**SF1** – Espérance Sportive de Crossac à 15h30

#### ► Le WE du 26 et 27 mars

les équipes reçoivent :

**SF2** - Etoile Arthonnaise à 14h00

**SM** - Vallet à 16h15

**SF1** - déplacement à La Chapelle Saint Aubin  
20h30 (samedi soir)

*Sous réserve que les conditions sanitaires nous le permettent... avec Pass sanitaire et port du masque obligatoire....*

*Les équipes séniors, mais également les équipes jeunes, ont besoin de vos encouragements, alors nous vous attendons nombreux dans les salles... !!*

**Allez LPVB !!!**

## VIE SPORTIVE

### ASVP FOOTBALL



#### ► AGENDA SPORTIF

Chaque début de semaine, retrouvez le planning des compétitions sur [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr) ou sur la page Facebook du club "ASVP FOOTBALL".

#### ► CHAMPIONNAT SENIORS :

##### Dimanche 13 mars :

- ASVP A à domicile contre La Chapelle BM USLD
- ASVP B à l'extérieur contre Geneston Sud Loire ASSL
- ASVP C à domicile contre La Chevrolière 2
- ASVP D à l'extérieur contre St Lumine de Coutais 2

##### Dimanche 20 mars :

- ASVP A à l'extérieur contre FC Challans 2
- ASVP B à domicile contre Mouzillon
- ASVP C à l'extérieur contre Vertou ES 2
- ASVP D à domicile contre Mouzillon 3

Secrétariat : 06.35.45.42.63

Mail : [asvp.football@yahoo.fr](mailto:asvp.football@yahoo.fr)

Site internet : [www.asvp-football.fr](http://www.asvp-football.fr)

#### ► LA PLANCHE INFOS :

Publication mensuelle de la Mairie de La Planche

Nombre d'exemplaires : 1250

Tél : 02.40.31.92.76 / Fax : 02.40.31.98.20

E-mail : [mairie@laplanche.fr](mailto:mairie@laplanche.fr)

## RANDONNEE PEDESTRE

- 06/03 :** Marche à St Hilaire de Loulay  
"La Loulaysienne"  
25 - 20 - 15 - 10 km  
Marche à Geneston "La rando des huîtres"  
22 - 15 - 10 km  
Marche à St Aubin des Ormeaux  
20 - 15 km
- 13/03 :** Marche à Aigrefeuille sur Maine  
"Rando Globulo" - 20 - 15 - 10 km
- 20/03 :** Marche au Bignon "La Bignonnaise"  
25 - 15 - 7 km

Marche à L'Oie "La Randoyenne"  
22 à 9 km

Marche aux Epesses "La Spicéennes"  
22 - 17 - 11 km

- 27-03 :** Marche St Martin des Tilleuils  
"La randonnée de la Crûme" - 20 à 8 km  
Marche sur La Planche - 14 à 10 km

**TOUS LES DIMANCHES MATIN, il y a une marche sur La Planche avec un départ à 9h00 du parking.**

**MARCHE DU VENDREDI APRÈS-MIDI:**  
départ à 14h00 du parking salle Passerelle ; Différents groupes de marche suivant l'allure de chacun





# FOCUS SUR

## Worldskills France



Plus grand concours des métiers au monde, la WorldSkills\* Competition est organisée tous les deux ans sous l'égide de l'association WorldSkills International. Elle permet à de jeunes professionnels venus du monde entier de se mesurer lors d'une compétition internationale organisée sur un même site. Pendant quatre jours, près de 1600 compétiteurs issus de 85 pays du monde jaugent leur savoir-faire dans près de cinquante métiers. L'aventure "Worldskills" a commencé pour le planchot Davy Rezeau il y a un déjà plus de vingt ans...

En 2001, Davy obtient son CAP carrelage et son BP carreleur mosaïque en 2003 en collaboration avec son patron de l'époque, Monsieur Luc Ménard, à Aigrefeuille-sur-Maine.

En 2004, son formateur du CFA du Mans pense à Davy pour participer à la compétition régionale qui s'intitulait auparavant "les olympiades des métiers".

Il termine premier de sa catégorie, et là s'enchaîne la finale nationale où il brillera également terminant à la première place. Le voilà engagé pour la compétition mondiale en Finlande en 2005 !

La préparation n'est pas de tout repos car Davy doit participer à plusieurs sessions de préparation physique et mentale pour pouvoir "être dans sa bulle", prendre confiance en soi, palier le stress et l'agitation extérieure le jour de la compétition : encadrement par un coach sportif de très haut niveau.

En parallèle, il doit également assister à trois rassemblements techniques accompagné d'un "formateur expert" au centre d'excellence de Saint-Etienne. Davy apprendra la répétition des gestes, l'organisation millimétrée de son poste de travail pour ne pas "avoir de gestes perdus" le jour de l'épreuve.

C'est entouré de toute sa famille que Davy participera à la compétition finale des Worldskills en mai 2005 à Helsinki. Il terminera à la 10ème place mondiale avec la médaille de l'excellence (plus de 600 points sur 700) et parle encore aujourd'hui de cette expérience avec des étoiles plein les yeux !

C'est donc tout naturellement que le comité lui propose d'être juré départemental de cette compétition en 2007, puis Davy deviendra président des jurés des Pays de La Loire en 2009 et "expert carrelage" en 2016.

Depuis ces dernières années, Davy s'investit énormément et accompagne ses "poulains" avec enthousiasme et bienveillance.

En janvier dernier, la finale nationale se déroulant à Lyon a été remportée par Goulven Lecoq dans la catégorie carrelage. Il représentera et défendra les couleurs de la France en octobre prochain à Shanghai. Davy l'accompagnera durant 9 stages pour le préparer à cette compétition.



Il sera présent à Shanghai pour soutenir le champion de France et sera également membre du jury international et là encore cette expérience lui permettra de vivre de belles rencontres avec des moments de partage et d'émotion

inoubliables. Son objectif est de terminer sa mission d'expert aux mondiaux 2024 qui se dérouleront en France à Lyon. "Quand tu as "France" dans le dos, tu as une grande pression".

Davy REZEAU s'est mis à son compte le 1er octobre 2014 et s'est installé dans la zone artisanale du Petit Gast en 2018. Aujourd'hui, une équipe de 6 personnes travaille à ses côtés !

Site internet : <https://www.worldskills-france.org>

Site internet : <https://www.davy-rezeau.fr>

\*Skills = compétences



Plâtrier - Staffeur - Plaquiste - Jointoyeur

06 31 67 59 05

contact@bfplaterrie.fr  
www.bfplaterrie.fr

Bertrand FALC'HUN - 44140 La Planche



COMPLEMENTAIRE SANTÉ & PREVOYANCE

12 Rue Beausoleil

44116 VIEILLEVIGNE

Tél : 02 40 26 52 40 Fax : 02 40 02 03 53

vieillevigne@lesmutuellesligeriennes.com

PARTICULIERS—PROFESSIONNELS—ENTREPRISES

www.lesmutuellesligeriennes.com

Couverture - Zinguerie  
Plomberie - Chauffage - Sanitaire

SARL MOINE Frères

4 rue de l'Ognon

Nonnaire - 44140 LA PLANCHE

Tél. 06 73 59 27 19 - Tél. 06 80 99 01 50



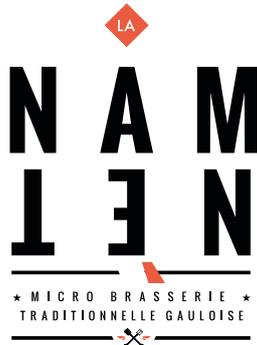
Vincent FRANCHETEAU  
06 87 43 56 83

44140 LA PLANCHE

contact@vincentnatureservices.fr

www.vincentnatureservices.fr

N° agrément : SAP 804 163 012



Ventes directes  
le vendredi de 15h à 19h  
et le samedi de 14h à 19h

Brasserie LE PONCEAU  
6 Les Rambaudières - 44140 LA PLANCHE  
www.namnet.beer  
facebook @namnetbeer  
06 87 33 66 81



CF COIFFURE  
Colorations végétales

Ouvert du lundi  
au samedi  
sauf le mercredi

8 ROUTE  
DE LA ROBERTIERE  
44140 LA PLANCHE

Tél 02 40 31 95 55

art et manière

Peinture Décoration

David BROCHARD  
06 86 17 71 26

2 chemin des prés  
44140 La Planche  
d\_brochard@orange.fr

decoration-nantes.com



e-mail: wattheure@orange.fr

[ELECTRICITE - POMPE A CHALEUR - PLOMBERIE]

WATT HEURE

Etienne BOUCHAUD  
06 42 23 15 89

6 rue de Montaignu «l'Egrenière» 44140 LA PLANCHE

imprimerie  
Print  
Signalétique  
2000



Donnez une nouvelle  
jeunesse à votre  
communication !

- Imprimerie : flyers, catalogues, affiches, ...
- Habillages véhicules,
- Enseignes,
- Banderoles,
- Création sites internet,
- Etc.

Sylvain MOULET  
06 60 32 87 85

Vieillevigne - Tél. 02 51 31 08 40

Artefactory\*

\*petite fabrique d'univers

VOTRE PROJET DU CONSEIL À SA RÉALISATION

Peintures - Enduits décoratifs - Patines

Vente et pose de papiers peints

Parquets flottants et collés - Moquettes - Sols PVC

SUR RENDEZ-VOUS AU 06 70 10 49 89

www.artefactory.me



Groupama  
la vraie vie s'assure ici

7j/7 : 0 223 223 223

3 Place Saint-Thomas - 44116 VIEILLEVIGNE

Tél. 02 40 26 55 57

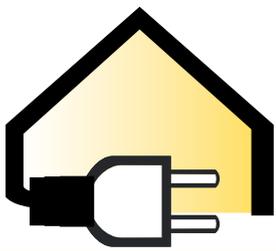
E-mail : odile.bonnet@groupama-loire-bretagne.fr

ADMR  
la référence du service à la personne

Association Vieillevigne-La Planche

25 rue Beausoleil - 44116 Vieillevigne

Tél. : 02 40 54 84 45 - Mail : paysdaigrefeuille@fede44.admr.org



Tél. : 02.40.31.92.93  
s-viaud@orange.fr

**STEPHANE  
VIAUD**

*L'électricité générale*

ZA le Petit Gast - 4 rue des Bâisseurs  
44140 LA PLANCHE

8 rue de la Paix 44140 La Planche  
Tél. 02.40.31.92.80

**STARS  
AUTO**



E-mail:  
starsauto44@gmail.com

Mécanique  
Vente occasion

Tôlerie  
Peinture

Restauration  
de véhicules

Produits  
biologiques



*Une véritable parenthèse de bien-être...*

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 9h à 11h30 et de 14h à 19h
- Mercredi : fermé
- Mardi - Jeudi - vendredi : 9h à 12h et de 14h à 19h
- Samedi : 9h à 13h

4 bis Rte de La Robertière  
44140 LA PLANCHE  
02 28 01 83 37

S.a.r.l.

**Bauvineau**

Charpente  
Menuiserie  
Aménagement  
de Combles  
ossature Bois

Z.A. du Petit Gast  
41 rue de la Paix  
44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 94 93  
bauvineau@orange.fr  
www.sarl-bauvineau.fr



**Gaec Vallée de l'Ognon - La Planche**  
Vente directe de légumes



www.gaec-valleeognon.fr  
Tél: 06.77.74.69.64



*Artisan Carreleur*  
DAVY-REZEAU.FR

E.I.R.L. DAVY REZEAU  
17 La Chalénie - 44140 LA PLANCHE

06 87 75 92 31 davy.rezeau@sfr.fr

**Crédit Mutuel**

la bancassurance, immobilier, téléphonie

LA PLANCHE point relais CRÉDIT MUTUEL  
au magasin COCCIMARKET pour vos retraits espèces.



CAISSE DE CRÉDIT MUTUEL DE VIEILLEVIGNE - LA PLANCHE  
5, place de la Mairie • Tél. 02 51 88 67 64 • Fax 02 40 26 58 30

www.creditmutuel.fr 3617400@cmlaco.creditmutuel.fr

**AIRIAU  
RICHARD**

Courant fort - Courant faible

Électricité générale

airiau.richard@wanadoo.fr - www.airiau-richard.fr

Patrice : 06 07 36 35 15 Arnaud : 06 07 36 35 06

**Tanguy Guibert**

MAÎTRE D'OEUVRE

07 50 81 07 69

contact@tanguy-guibert.com

La Goillandière

44140 LA PLANCHE



INDUSTRIEL | TERTIAIRE | BATIMENT  
Chauffage - Alarme - VMC  
Relamping - Automatismes - Antenne

Yvan RICHARD  
06 87 27 20 01  
yvanrichard@yrec.fr

www.yrec.fr  
44140 LA PLANCHE

**Taxis  
Ambulances  
MARTIN**

02 40 26 51 85

ambumartin@club-internet.fr

ZA Beausoleil - 44116 VIEILLEVIGNE



- CHAUFFAGE
- PLOMBERIE
- SANITAIRE
- SPA - HAMMAM
- SAUNA - PISCINE

Neuf & rénovation



44140 LA PLANCHE - 02 28 02 58 91 - 06 32 31 23 55

**TAXI**

24h/24 - 7j/7

## Taxi de LA PLANCHE

Laurent à votre service

**02 40 31 90 96 - 06 69 66 90 96**

2b, rue de Nantes - 44140 La Planche

Transports assis toutes destinations :  
gare, aéroport, hôpitaux, cliniques, transport de colis...

**Conventionné Sécurité Sociale**



## CUISINE / SALLE DE BAIN

FAVREAU STEPHANE

06.60.56.36.34

AGENCEMENT MENUISERIE

favreaustephane@bbox.fr

4 rue du chaudry 44140 la planche

## ASSOCIATION FLEURS DES CHAMPS

Une Résidence et des  
locatifs pour personnes  
âgées, agréable à vivre

EHPAD, SSIDPPA et HAMEAU  
FLEURS DES CHAMPS

22 rue de la paix - LA  
PLANCHE Tel. : 02 40 31 96 16

residencefleursdeschamps@wanadoo.fr - www.residence-fleursdeschamps.fr



## PARTAGEONS NOS COULEURS

Laquage de l'Océan est une  
entreprise de thermolaquage pour  
la décoration et la protection des  
supports métalliques aluminium.



**Laquage de l'Océan**

Le Petit Gast  
44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 52 52 05 90 - Fax : 02 52 52 05 99

## L PLANCHE AUTOMOBILES

SAS Cougnaud Vincent

Entretien, réparation toutes marques  
Vente de véhicules neufs & d'occasions

Station de lavage  
24h/24

ZA Le Petit Gast  
44140 LA PLANCHE  
Tél. 02 40 31 93 64  
Port. : 06 05 86 76 93  
laplancheauto@orange.fr



TELECOM - FIBRE OPTIQUE - RESEAU

Maison connectée



Fibre optique



Télécom



Localisation  
de gaines bouchées



**VINCENT BITON**

6, rue de la Garenne  
44140 LA PLANCHE

**06 87 17 91 09**

contact@vbcom44-85.fr  
www.vbcom44-85.com



. S . A . R . L .

## BICHON

Père & Fils

MENUISERIE ♦ CHARPENTE

02 40 31 90 76

www.charpentemenuiserie-bichon.fr

menuiserie.bichon@orange.fr

44140 La Planche

# Médico

NANTES

MAINTENANCE & VENTE DE MATÉRIEL BIOMÉDICAL

www.medico-nantes.fr



## Passion coiff

Angélique coiffeuse à domicile

Du lundi au vendredi  
de 9h00 à 19h00

Et le samedi  
de 8h00 à 13h00

sur rendez-vous au 06-28-94-83-81

Entreprise Quéveau

06 70 25 24 87

Bernard Quéveau

Rénovation intérieur et extérieur  
Maçonnerie, Plâtrerie, Carrelage...

bernard.queveau@gmail.com

Geneviève JAUMOILLÉ BONNET  
Thérapie familiale, de couple ou individuelle - Hypnose

Vivre sans tabac, Maigrir,  
Gérer son stress, ses émotions  
(peur, chagrin, deuil, séparation...),  
Acquérir une meilleure estime de soi,  
Développer sa motivation, mieux communiquer, ...

500, route de Clisson - 44120 Vertou  
Tél : 06 98 76 24 06 (répondeur) - www.hypnoseetsystemie.fr



VENTE - RÉPARATION - LOCATION  
MATÉRIEL POUR JARDINS & ESPACES VERTS  
particuliers et professionnels



Rue de l'Avenir - ZA La Croix Danet  
44140 GENESTON

02 40 76 32 11

sud-loire-motoculture@orange.fr